

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 2466

présenté par  
M. Damaisin  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 30 QUATER, insérer l'article suivant:**

Retiré avant publication.